



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 FEVRIER 2015**

---//---

L'an Deux Mille Quinze, le vingt-six février à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel BUIILLARD, Maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 heures 30.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Madame Agnès CHAMPS, Conseillère municipale, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

La Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUIILLARD Michel	X			
MAIOTUI Paul	X			n'a pas participé au vote des délibérations n° 2015-20 et 2015-21.
TEAHA Danièle	X			
TEMEHARO René	X			
TRAFTON Mareva	X			
TAMA-GEORGES Hinatea	X			
FONG LOI Charles	X			
PUHETINI Sylvana	X			
TANSEAU Robert	X			
RIJKAART Alice	X			
TEATA Marcelino	X			
LE GAYIC Roméo	X			a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n° 2015-22.
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain	X			
CHAMPS Agnès	X			
LOMBARD Adrien	X			
LIVINE Danielle		X		est arrivée lors du débat de la délibération n°2015-01.
LO SIOU Jean-Pierre	X			
LEHARTEL Manouche	X			

KOUAKOU Georges	X			
MARTY Bruno	X			
GUIDO Bélinda	X			
HANDACHY Soumia	X			
TAHIATA Martha	X			
REY Steven		X	RIJKAART Alice	
TINORUA Mireille	X			
CARLSON Jean-Michel		X	NENA Tauhiti	
AMARU Hans	X			
TEURURAI Lowna		X	AMARU Hans	est arrivée lors du débat de la délibération n°2015-02.
NENA Tauhiti	X			
CHANT Mike	X			
GRAND Moeava	X			
PORLIER Mihihana	X			
IENFA Jules	X			
BOUTEAU Nicole	X			a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-12.
TOTAL	31	4	3	

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

31 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2014 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2014 appelle de leur part des observations.

Mr Hans Amaru observe que le procès-verbal ne retranscrit pas ses propos concernant une demande de précisions sur la désignation des rapporteurs qui ne lui paraît pas conforme aux délégations notamment concernant la politique de la ville.

Mr le Maire rappelle que le PV est synthétique et ne retranscrit pas les discussions qui ne traitent pas de l'ordre du jour.

Le procès-verbal est adopté à la majorité. (7 contres)

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation:

- En matière de rémunérations et de règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts :

N°	OBJET DE LA DECISION	RENDUE EXECUTOIRE LE
2014-216	Convention de collaboration passée le 12/12/2014 avec la SELARL JURISPOL qui a pour objet de confier au prestataire une mission générale d'assistance technique de la Commune sous la forme de consultations juridiques et de conseils en	16/12/2014

	toutes matières relevant de sa compétence, pour un montant forfaitaire de 245.000 Fcfp HT payable mensuellement sur présentation d'une note d'honoraires globale.	
--	---	--

• En matière d'occupation du domaine public au marché municipal de Papeete :

N°	OBJET DE LA DECISION	RENDUE EXECUTOIRE LE
2014-220	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 05/08/2014 avec Mr et Mme LEFOC PIERRE ou PEUE épouse LEFOC ELIANE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Divers - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	24/11/2014
2014-221	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/05/2014 avec la société HANATEA CREATIONS pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat – zone 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 27000 F.	14/10/2014
2014-222	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/08/2014 avec la société LAHAINA PERLES pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat – zone 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 16500 F.	23/10/2014
2014-223	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 27/08/2014 avec Mme LU GRETA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat – zone 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 10500 F.	15/10/2014
2014-224	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 11/08/2014 avec la société TE TAVAKE CREATIONS pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat – zone 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 18000 F.	14/10/2014
2014-225	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/08/2014 avec Mme GOROU NELLY pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat – zone 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 27000 F.	14/10/2014
2014-226	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/08/2014 avec la société THE BLACK PEARL CENTER pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat – zone 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 10500 F.	14/10/2014
2014-227	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/08/2014 avec Mme LEFOC CARBAYOL TEROURU, TARERE, FAKAHOTU pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat – zone 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 10500 F.	15/10/2014
2014-228	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 15/09/2014 avec le snack Pizza du marché pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 84 150 F.	16/10/2014
2014-229	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/08/2014 avec le snack ROGER LIVINE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 143 550 F.	16/10/2014
2014-230	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 18/08/2014 avec le snack Pâtisserie chez FRANCIS pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 133	16/10/2014

	650 F.	
2014-231	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec le snack Wendy pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 54450 F.	16/10/2014
2014-232	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec le snack Sui Pépé pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 54450 F.	16/10/2014
2014-233	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec le snack Sable Blanc pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59400 F.	16/10/2014
2014-234	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec le snack BB MARCHÉ pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59400 F.	16/10/2014
2014-235	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec le snack Crêperie du marché pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59 400 F.	19/10/2014
2014-236	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 27/08/2014 avec le snack GEORGES pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 44550 F.	09/10/2014
2014-237	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec le snack Les fruits du Soleil pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59 400 F.	09/10/2014
2014-238	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 28/08/2014 avec le snack Pâtisserie LAU pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 44550 F.	09/10/2014
2014-239	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 25/08/2014 avec Le Glacier du marché pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 39600 F.	09/10/2014
2014-240	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 28/08/2014 avec Mr TAUREI Timi, Alexis pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 30690 F.	09/10/2014
2014-241	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec le snack BB marché pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Secteur SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 42570 F.	09/10/2014
2014-242	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 09/10/2014 avec Mr YIN-SUN SIOU-TSAN pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FLEURISTE », pour un montant total mensuel du loyer de 6000 F.	31/10/2014
2014-243	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 27/08/2014 avec Mr MOUX David pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « JUS DE CANNE A SUCRE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	28/10/2014
2014-244	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 13/08/2014 avec Mme YUNE épouse HATITIO SYLVIE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUMES », pour un montant total mensuel du loyer de	28/10/2014

	6250 F.	
2014-245	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 13/08/2014 avec Mr HATITIO ERNEST pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUMES », pour un montant total mensuel du loyer de 8750 F.	28/10/2014
2014-246	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 18/09/2014 avec Mr AURAA Jacques pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	14/10/2014
2014-247	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 11/09/2014 avec Mr TEHEIPUARII Joseph pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	13/10/2014
2014-248	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/09/2014 avec Mr TEVARIA Hiva pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	13/10/2014
2014-249	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/09/2014 avec Mme TCHEOU épse MAMA Lydia, Ahuura pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	13/10/2014
2014-250	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 30/09/2014 avec Mr TETOPATA Tcherry, lotua pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	14/10/2014
2014-251	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 07/10/2014 avec Mr LY MOKAHAATUA, AIME pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	30/10/2014
2014-252	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 16/09/2014 avec Mme WONG Sou Koun pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	13/10/2014
2014-253	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/09/2014 avec Mme TORII PATRICIA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	13/10/2014
2014-254	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 12/08/2014 avec Mr MOUREU Victor, Tahivea pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	13/10/2014
2014-255	Convention n°2014-25 du 26/12/2014 passée avec l'association « Foyer socio-éducatif Notre Dame des Anges » pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 206 500 XPF.	26/12/2014
2014-256	Convention n°2014-24 du 26/12/2014 passée avec l'association « Foyer socio-éducatif Notre Dame des Anges » pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 000 XPF.	26/12/2014
2014-257	Convention de prestation de service relative à la gestion des animaux en divagation ou dangereux et du refuge municipal de Titioro – année 2015 passée le 24/12/2014 pour un montant mensuel de 450 000 FTTC.	24/12/2014

2014-258	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 30/05/2014 avec FANNY CREATIONS pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 18 300 F.	13/10/2014
2014-259	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 30/05/2014 avec TAHATITI pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 31 950 F.	13/10/2014
2014-260	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 30/05/2014 avec Mr BURNS PAUL pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 30 300 F.	14/10/2014
2014-261	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 02/07/2014 avec RITA CURIOS pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 31 200 F.	15/10/2014
2014-262	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 30/05/2014 avec Mme POETAI épouse FLORH RAITI pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 16 050 F.	13/10/2014
2014-263	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 13/05/2014 avec SEE PEARL pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 16 050 F.	14/10/2014
2014-264	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 13/10/2014 avec Mme WANE MOHEA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 16 050 F.	30/10/2014
2014-265	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 24/06/2014 avec Mme TEANIHI JUSTINE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 30 300 F.	31/10/2014
2014-266	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 13/10/2014 avec Mme ANDREUCCI épouse WANE MAEVA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 22 200 F.	30/10/2014
2014-267	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 25/08/2014 avec Mme CHAINE NIKITA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	09/10/2014
2014-268	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 22/08/2014 avec Mr CHAINE JACQUES pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	09/10/2014
2014-269	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 03/09/2014 avec Mr CHEONG YN FREDERIC pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	30/10/2014
2014-270	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 05/09/2014 avec Mr PATII GUY pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	15/10/2014
2014-271	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 01/09/2014 avec Mr MO TAM POO TEN TSOI pour un	29/10/2014

	emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	
2014-272	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 03/09/2014 avec Mme LOO épouse YEE KATIA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	28/10/2014
2014-273	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 02/09/2014 avec Mr WONG KIN HING ALEXIS pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	28/10/2014
2014-274	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 03/09/2014 avec Mr YEE LOUIS pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	29/10/2014
2014-275	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 03/10/2014 avec Mr YUHING GILLES pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	31/10/2014
2014-276	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 04/09/2014 avec Mr YUHING ROBERT pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25 000 F.	28/10/2014
2014-277	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 29/10/2014 avec Mme PURANGA HUREI pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COURONNE », pour un montant total mensuel du loyer de 2 250 F.	07/11/2014
2014-278	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 31/07/2014 avec Mme TEHANINI épouse TAURAA EPENES NATUPUAITERA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FIRIFIRI », pour un montant total mensuel du loyer de 5 000 F.	16/10/2014
2014-279	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 05/08/2014 avec Mme TAIRO JEANNETTE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FIRIFIRI », pour un montant total mensuel du loyer de 3 750 F.	21/10/2014
2014-280	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 04/08/2014 avec SNC MOU ET CIE BOUCHERIE BABY pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « BOUCHERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 72 000 F.	15/10/2014
2014-281	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 23/07/2014 avec Mr TAVAE JULES VIRITAHU pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	14/10/2014
2014-282	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 24/07/2014 avec Mme SNOW TEMARAMA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	23/10/2014
2014-283	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 23/07/2014 avec Mme TERITEHAU TAURUA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 5 000 F.	17/10/2014
2014-284	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 30/07/2014 avec Mme KOHUMOETINI TAHIAKAMUI pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de	17/10/2014

	1 250 F.	
2014-285	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 31/07/2014 avec Mr RAUFAUORE EFARAIMA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	22/10/2014
2014-286	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 05/08/2014 avec Mme TERIIPAIA NOELA HINANO pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 5 000 F.	29/10/2014
2014-287	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 13/08/2014 avec Mme PAHUAIVEVAU SABINE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	28/10/2014
2014-288	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 31/07/2014 avec Mme MAO SIMONE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	17/10/2014
2014-289	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 09/09/2014 avec Mme FAAIO épse SHAN HO-FOC SERGINE AVEARII pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	28/10/2014
2014-290	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 08/08/2014 avec Mme MAAMAATUAIHUTAPU TEUMERE PASCALE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	16/10/2014
2014-291	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 07/08/2014 avec Mme RUPEA épse TEHEVINI FLORENCE pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	16/10/2014
2014-292	Contrat administratif d'occupation du domaine public passé le 01/08/2014 avec Mme FARAIRE SORAYA MAIMA pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2 500 F.	16/10/2014

• Autres :

N°	OBJET DE LA DECISION	RENDUE EXECUTOIRE LE
2014-217	Avenant n°9 à la convention de délégation par concession du service de distribution publique d'eau potable de la commune de Papeete passé avec la Polynésienne des eaux le 24/11/2014	24/11/2014
2014-218	Convention passée le 21/11/2014 relative à la mise à disposition et à l'utilisation de la piscine municipale de Papeete passée avec la Fédération Polynésie de Plongée Subaquatique.	21/11/2014
2014-219	Marché public de maîtrise d'œuvre n°20/2014 passé le 13/11/2014 avec le Groupement CHAUVIN / Polynésie Ingénierie relatif à l'étude pour la construction du préau de l'école Paofai pour un montant TTC toutes tranches de 5 496 320 CFP.	26/11/2014
2014-293	Avenant n°10 à la convention de délégation par concession du service de distribution publique d'eau potable de la commune de Papeete passé le 30/12/2014 avec la Polynésienne des eaux.	30/12/2014
2014-294	Marché public de service n°23/2014 du 18/12/2014 passé avec SAS POLYNESIENNE DES EAUX relatif à l'entretien du réseau d'évacuation des eaux pluviales de la Ville de Papeete	23/12/2014

	en 2015, pour un montant minimum de 5 000 000 FTTC et maximum de 20 000 000 FTTC.	
2014-295	Décision n°2014-295-2-Marché 30/2012 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°30/2012 du 03 janvier 2013 conclu avec la SA TECHNIVAL dans le cadre du marché pour le traitement des déchets verts de la Commune de Papeete, pour un montant minimum de 6 000 000 FCFP TTC et maximum 24 000 000 FCFP TTC.	19/01/2015
2014-296	Décision n°2014-296-2-Marché 1/2013 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°1/2013 du 08 janvier 2013 conclu avec la SARL NETTOINET dans le cadre du marché pour le nettoyage et entretien des locaux et appareils sanitaires publics communaux de la Ville de Papeete, pour un montant minimum de 6 500 000 FCFP TTC et maximum 26 000 000 FCFP TTC.	16/01/2015
2014-297	Décision n°2014-297-2-Marché 6/2013 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°6/2013 du 13 février 2013 conclu avec le Groupement d'entreprises BTP (mandataire) / Polygoudronnage dans le cadre du marché pour les travaux de réfection de la voirie à effectuer dans le périmètre de la Commune de Papeete, pour un montant minimum de 30 000 000 FCFP TTC et maximum 120 000 000 FCFP TTC.	23/01/2015
2014-298	Décision n°2014-298-4-Marché 51/2010 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°51/2010 du 23 décembre 2010 conclu avec la SAS Télédiffusion de France (TDF) dans le cadre du marché de service pour l'hébergement des équipements radioélectriques de la ville de Papeete sur le site TDF du Pic Rouge, pour un montant de 867 992 FCFP TTC.	16/01/2015
2014-299	Décision n°2014-299-1-Marché 2/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°2/2014 du 21 janvier 2014 conclu avec la SARL POLYNESIE AGREGATS dans le cadre du marché de service pour les prestations de travaux divers de terrassement à effectuer dans la Commune de Papeete, pour un montant minimum de 7 500 000 FCFP TTC et maximum 30 000 000 FCFP TTC.	22/01/2015
2014-300	Décision n°2014-300-1-Marché 3/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°3/2014 du 21 janvier 2014 conclu avec la SARL NEWNET dans le cadre du marché de service pour le nettoyage des écoles publiques communales de la Ville de Papeete, pour un montant minimum de 7 500 000 FCFP TTC et maximum 30 000 000 FCFP TTC.	16/01/2015
2014-301	Décision n°2014-301-1-Marché 12/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°12/2014 du 10 mars 2014 conclu avec la SAS APD HACHETTE PACIFIQUE dans le cadre du marché pour la fourniture d'articles scolaires, bureaux destinée aux écoles publiques et services municipaux de la Ville de Papeete, pour un montant minimum de 8 500 000 FCFP TTC et maximum 34 000 000 FCFP TTC.	16/01/2015
2014-302	Décision n°2014-302-1-Marché 14/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°14/2014 du 15 juillet 2014 conclu avec la SARL HAUMANI SECURITE dans le cadre du marché de service pour la surveillance et gardiennage du marché municipal de Papeete « MAPURU A PARAITA », pour un montant minimum de 2 500 000 FCFP TTC et maximum 10 000 000 FCFP TTC.	16/01/2015
2014-303	Décision n°2014-303-1-Marché 16/2014 portant	28/01/2015

	reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°16/2014 du 11 août 2014 conclu avec TAHITI DIGIT IMPORT dans le cadre du marché de fournitures de matériel de signalisation routière destinée à la Direction des Services Techniques de la Commune de Papeete, pour un montant minimum de 3 750 000 FCFP TTC et maximum 15 000 000 FCFP TTC.	
2014-304	Décision n°2014-304-1-Marché 38/2009 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°38/2009 du 17 novembre 2009 conclu avec la SAS Tahitienne de secteurs publics (TSP) dans le cadre du marché pour les prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés – Lot n°1 : prestation de collecte en porte à porte des ordures ménagères, des recyclables ménagers, des déchets végétaux et des encombrants, pour un montant de 380 313 251 FCFP TTC.	20/01/2015
2014-305	Décision n°2014-305-1-Marché 39/2009 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°39/2009 du 17 novembre 2009 conclu avec la SAS Tahitienne de secteurs publics (TSP) dans le cadre du marché pour les prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés – Lot n°2 : Fourniture, entretien et maintenance de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères et assimilés et de corbeilles à papiers, pour un montant de 59 310 226 FCFP TTC.	20/01/2015
2014-306	Décision n°2014-306-1-Marché 11/2014 portant reconduction pour une année supplémentaire (2015) du marché n°11/2014 du 25 février 2014 conclu avec la SA PACIFIC PETROLEUM et SERVICES (PPS) dans le cadre du marché de fournitures de carburant à la Commune de Papeete, pour un montant minimum de 7 500 000 FCFP TTC et maximum 30 000 000 FCFP TTC.	22/01/2015
2015-01	Marché public de service n°26/2014 du 06/01/2015 passé avec la SARL NETTOINET relatif au nettoyage du marché municipal de PAPEETE, pour un montant minimum de 2 750 000 FCFP TTC et maximum de 8 000 000 FCFP TTC.	09/01/2015
2015-02	Marché public de fournitures n°1/2015 du 09/01/2015 passé avec la SAS SODIMEC POLYNESIE relatif à la fourniture de matériels électriques à la Commune de PAPEETE en 2015, pour un montant minimum de 2 000 000 FCFP TTC et maximum de 8 000 000 FCFP TTC.	15/01/2015
2015-03	Avenant n°1 du marché public de travaux n°8/2013 du 25/04/2013 passé avec l'EURL VAIRAO CONSTRUCTION le 01/12/2014 relatif à la rénovation et mise aux normes du bâtiment de la piscine municipale de Papeete lot n°1 : gros œuvre – démolition / revêtement de sol et mur, pour un montant de 1 364 517 FCFP TTC soit un nouveau montant du marché de 17 337 590 FCFP TTC.	17/12/2014
2015-04	Avenant n°1 du marché public de travaux n°12/2013 du 25/04/2013 passé avec la SARL TECHNO FROID le 01/12/2014 relatif à la rénovation et mise aux normes du bâtiment de la piscine municipale de Papeete lot n°5 : Électricité, pour un montant toutes tranches de 16 206 499 FCFP TTC.	08/12/2014
2015-05	Avenant n°1 du marché public de travaux n°11/2013 du 25/04/2013 passé avec l'EURL RIVAL PEINTURES le 01/12/2014 relatif à la rénovation et mise aux normes du bâtiment de la piscine municipale de Papeete lot n°4 : Faux plafond / peinture, pour un montant toutes tranches de 8 782 305 FCFP TTC.	17/12/2014
2015-06	Marché public de service n°21/2014 du 25/11/2015 passé avec TDF relatif à l'hébergement des équipements de	12/01/2015

	vidéosurveillance de la direction de la police municipale de Papeete sur le site de TDF du pic Rouge en 2015, pour un montant de 729 556 FCFP TTC.	
2015-07	Marché public de travaux n°25/2014 du 24/12/2014 passé avec la SA JL POLYNESIE relatif aux travaux de génie civil routier à effectuer dans le périmètre de la Commune de Papeete en 2015, pour un montant minimum de 25 000 000 FCFP TTC et maximum de 100 000 000 FCFP TTC.	12/01/2015
2015-08	Marché public de service n°23/2014 du 18/12/2014 passé avec SAS POLYNESIENNE DES EAUX relatif à l'entretien du réseau d'évacuation des eaux pluviales de la ville de Papeete en 2015, pour un montant minimum de 5 000 000 FCFP TTC et maximum de 20 000 000 FCFP TTC.	23/12/2014
2015-09	Marché public de fourniture n°22/2014 du 10/12/2014 passé avec SA TAHITI AUTOMOBILES relatif à l'acquisition d'un camion plateau avec grue destiné à la Direction des services techniques de la ville de Papeete, pour un montant de 26 249 800 FCFP TTC.	22/12/2014
2015-10	Avenant n°1 du marché public de travaux n°9/2013 du 25/04/2013 passé avec la SARL PACIFIC PISCINE API le 01/12/2014 relatif à la rénovation et mise aux normes du bâtiment de la piscine municipale de Papeete lot n°2 : plomberie/sanitaires, pour un montant toutes tranches de 6 073 160 FCFP TTC.	17/12/2014
2015-11	Avenant n°1 du marché public de travaux n°10/2013 du 25/04/2013 passé avec la SARL LAI WOA ALUMINIUM le 01/12/2014 relatif à la rénovation et mise aux normes du bâtiment de la piscine municipale de Papeete lot n°3 : menuiserie aluminium et bois, pour un montant toutes tranches de 10 043 603 FCFP TTC.	17/12/2014
2015-12	Marché public de fourniture n°24/2014 du 24/12/2014 passé avec l'association TE FARE RAHU ORA NO PAPEETE – CUISINE CENTRALE DE PPT relatif à la fourniture de repas aux personnes âgées et personnes handicapées de la ville de Papeete, pour un montant minimum de 2 940 000 FCFP TTC et maximum de 11 760 000 FCFP TTC.	14/01/2015

III°) Examen des affaires comme suit :

<p>Délibération n° 2015-01 Mme Danielle LIVINE est arrivée lors du débat de cette délibération.</p>	<p>Majorité Dont 3 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2015-01 présenté par Mr Michel BUIILLARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations générales de l'exercice 2015 du budget principal et du budget annexe de la commune de Papeete.</p>	
<p>Délibération n° 2015-02 Mme Lowna TEURURAI est arrivée lors du débat de cette délibération.</p>	<p>Unanimité Dont 2 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2015-02 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le maire à remettre, sur les 1 000 exemplaires de</p>	

l'ouvrage « Papeete en capitales », 600 exemplaires à titre gracieux aux élus municipaux, aux personnalités et aux responsables de service ainsi qu'au titre de cadeaux dans le cadre de réceptions, cérémonies, concours et manifestations diverses. Les 400 exemplaires restants seront vendus au prix unitaire de trois mille cinq cent francs (3 500 CFP). La vente sera assurée par la régie de l'hôtel de Ville ; et **ABROGE** toutes dispositions antérieures contraires.

Délibération n° 2015-03	Majorité Dont 2 procurations.
--------------------------------	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-03 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **MODIFIE**, à compter du 1^{er} avril 2015, les tarifs « DROITS D'ENTREE » de la délibération n° 2003-41 du 15 avril 2003 portant « fixation des droits d'entrée et des prestations de service » de la piscine municipale de Tipaerui comme suit :

DROITS D'ENTREE	TARIFS
	PROPOSÉS (en FCFP)
ENTREE INDIVIDUELLE	
Enfants (6 à 12 ans)	350
Jeunes (13 à 17 ans)	400
Etudiants jusqu'à 25 ans sur présentation d'une carte valide	450
Adultes	600
ABONNEMENT MENSUEL (20 SEANCES) VALIDITE 1 MOIS	
Enfants (6 à 12 ans)	2 500
Jeunes (13 à 17 ans)	3 000
Etudiants jusqu'à 25 ans sur présentation d'une carte valide	3 000
Adultes	4 500
FORFAIT FAMILLE	
(2 Adultes maxi + 2 Enfants maxi) + de 6 ans	1 000
GRATUITE	
Pour les enfants de - de 6 ans et les personnes âgées de + de 65 ans	

Les autres dispositions de la délibération n° 2003-41 du 15 avril 2003 restent inchangées.

Délibération n° 2015-04	Majorité Dont 2 procurations.
--------------------------------	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-04 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **HABILITE** le maire à délivrer des autorisations d'occupation à titre onéreux des locaux et jardins de l'Hôtel de Ville et autres espaces communaux, pour la tenue d'expositions en tous genres, de conférences, congrès, ou manifestations diverses suivants les tarifs ci-dessous :

Lieu/manifestation	Anciens tarifs	Nouveaux Tarifs Heure	Nouveaux Tarifs Jour
Salle annexe des mariages <i>(capacité 100 personnes)</i>	1.500 FCFP/heure	2.000 FCFP	11.000 FCFP
Salle des commissions <i>(capacité 15 personnes)</i>	500 FCFP/heure	1.000 FCFP	5.600 FCFP
Salle du conseil municipal <i>(capacité 150 personnes)</i>	3.000 FCFP/heure	3.500 FCFP	19.600 FCFP

Salle syndicale (capacité 15 personnes)	Néant	1.000 FCFP	5.600 FCFP
Jardins de l'Hôtel de ville Installations et désinstallations Expositions et autres manifestations	5.000 FCFP/jour 30.000 FCFP/jour		5.000 FCFP 30.000 FCFP
Jardins de l'Hôtel de ville + Fare Pote'e Bals et dîners dansant	100.000 FCFP/jour		150.000 FCFP
Fare Pote'e	1.500 FCFP/heure	2.000 FCFP	20.000 FCFP
Fare Pote'e + jardin attenant (côté bassin)	2.500 FCFP/heure	3.000 FCFP	25.000 FCFP
Place Pouvana'a A Oopa Installations et désinstallations Expositions et autres manifestations	2.500 FCFP/jour 15.000 FCFP/jour		2.500 FCFP 15.000 FCFP
Parc Bougainville Installations et désinstallations Fare Pote'e Esplanade Fare Pote'e + Esplanade	2.500 FCFP/jour 20.000 FCFP/jour 20.000 FCFP/jour		2.500 FCFP 20.000 FCFP 20.000 FCFP 30.000 FCFP

Ces autorisations sont délivrées en la forme de convention selon un modèle. Une caution d'un montant égal au montant total de l'occupation est exigée lors de la signature de la convention afin de prémunir la commune de toute détérioration ou d'annulation tardive, dans les conditions prévues par la convention. Les occupations autorisées pour les événements non commerciaux ou à but non lucratif pourront bénéficier, sur décision du maire, d'un abattement allant jusqu'à 100% mais resteront soumises aux dispositions des articles 2 et 3. L'abattement est accordé en fonction de l'intérêt général, de l'intérêt économique, social, culturel, sportif et environnemental apportée par le demandeur en faveur de la Ville ou du Pays. Toute demande d'occupation sera adressée à la direction générale des services qui sera chargée de la réservation et de l'établissement de la convention. Le prix fixé dans la convention et la caution seront payables d'avance à la régie de recettes de l'Hôtel de Ville. La caution sera restituée sur la base d'un document d'accord établie par la direction générale des services ; **ABROGE** les dispositions de la délibération n°2011-03 du 03 mars 2011.

Délibération n° 2015-05	Majorité Dont 2 procurations.
--------------------------------	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-05 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** dans la limite du matériel disponible, la location du matériel communal ainsi qu'il suit :

Matériel	Tarif
Chaises	100F/jour
Tables	500F/jour
Chapiteaux	
-6*3	Chapiteau 6*3 = 8.000F/jour
-6*4	Chapiteau 6*4 = 10.000F/jour
-6*5	Chapiteau 6*5 = 12.000F/jour
-6*8	Chapiteau 6*8 = 15.000F/jour
-6*10	Chapiteau 6*10 = 20.000F/jour
-6*12	Chapiteau 6*12 = 25.000F/jour
Plancher scène	300F par plancher scène/jour

La location de matériel autorisée pour les événements non commerciaux ou à but non lucratif peuvent bénéficier, sur décision du Maire, d'un abattement allant jusqu'à 100%.

L'abattement est accordé en fonction de la contribution apportée à la ville ou au Pays, par le demandeur, au développement économique, culturel, environnemental, sportif ou à la cohésion sociale.
Une caution d'un montant égal au montant de la location est exigée lors de la signature d'une convention formalisant la mise à disposition du matériel. Elle est destinée à couvrir tout frais de réparation ou d'entretien, de perte ou de vol ou d'annulation de réservation dans un délai de 7 jours précédant l'événement. Le prix de la location, fixé dans la convention, ainsi que la caution sont payables d'avance à la Régie. La caution est restituée sur la base d'un document contradictoire après établissement d'un état des lieux et inventaire du matériel ;
ABROGE la délibération n° 93-15 du 24 juin 1993.

Délibération n° 2015-06

Unanimité
Dont 2
procurations.

Sur le rapport n° 2015-07 présenté par **Mr René TEMEHARO**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **MODIFIE** l'article 2 de la délibération 2014-42 du 26 juin 2014 comme suit :

Au lieu de lire :

Article 2 : Le coût de l'opération est estimé à 6.650.000 FCFP TTC, elle est financée comme suit :

Coût total : 6 650 000 fcfp TTC
F.I.P (60%) : 3 990 000 fcfp TTC
Fonds propres (40%) : 2 660 000 fcfp TTC

Lire :

Article 2 : Le coût de l'opération est estimé à 6.650.000 FCFP TTC, elle est financée comme suit :

Coût total : 6 650 000 fcfp TTC
F.I.P (50%) : 3 325 000 fcfp TTC
Fonds propres (50%) : 3 325 000 fcfp TTC

Délibération n° 2015-07

Unanimité
Dont 2
procurations.

Sur le rapport n° 2015-08 présenté par **Mr Bruno MARTY**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** la mise à disposition de la Société TDF, pour une durée de 15 ans, d'une parcelle de terre de 349 m2 sise au MONT MARAU ainsi que cette parcelle est délimitée sur le plan ; **FIXE** la redevance d'occupation à :

- **Redevance fixe** : 500 FCFP le mètre carré par mois soit :

- Par mois : 174.500 FCFP
- Par an : 2.094.000 FCFP
- Avec révision annuelle

- **Redevance Proportionnelle** :

- Annuelle de 18.000 FCFP par opérateur hébergé soit pour 15 opérateurs au 1^{er} janvier 2015 : 270 .000 FCFP
- Avec révision annuelle

AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition afférente et ses avenants éventuels.

Délibération n° 2015-08	Majorité Dont 2 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-09 présenté par Mr Michel BUIILLARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE l'envoi en mission à Changning du 22 mars 2015 au 30 mars 2015 de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Danièle TEAHA, 2^{ème} adjointe au maire- Melle Hinatea TAMA-GEORGES, 5^{ème} adjointe au maire <p>Un ordre de mission leur sera délivré avant leur départ.</p> <p>La commune prend en charge ou rembourse sur présentation de justificatifs, les frais de transports aériens en classe économique et de transfert. Les élus percevront une indemnité journalière pour la durée de leur mission.</p> <p>Fixée à 14 320 FCFP, cette indemnité est allouée dans les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 65% pour la nuitée incluant le petit déjeuner, soit 9.308 XPF ;- 15% pour le repas du midi, soit 2.148 FCFP ;- 15% pour le repas du soir, soit 2.148 FCFP ;- 05 % pour les frais divers, soit 716 FCFP. <p>Cette indemnité sera réduite :</p> <ul style="list-style-type: none">- de 65% lorsque l'hébergement est gratuit ou pris en charge;- de 15% si l'un des repas du midi ou du soir est gratuit ou offert;- de 30% si les repas du midi et du soir sont gratuits ou offerts. <p>Si le logement et la nourriture sont gratuits ou offerts, l'élue percevra 5% de l'indemnité journalière au titre de ses frais divers.</p> <p>Pour le décompte de l'indemnité :</p> <ul style="list-style-type: none">-La mission commence à l'heure de départ de la résidence administrative ou le 22 mars 2015 au matin si la mission est précédée d'un séjour à caractère privé.-Elle se termine à l'heure de retour à cette même résidence ou le 30 mars 2015 au matin si la mission est suivie d'un séjour à caractère privé. <p>75% du montant évalué de l'indemnité pour l'ensemble de la mission pourra être versé avant le départ, et le solde sur présentation des justificatifs de paiement de l'hébergement. A l'issue de la mission, les élus établiront un rapport de mission dans un délai d'un mois.</p>	

Délibération n° 2015-09	Majorité Dont 2 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-10 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le contrat de projets Etat – Polynésie française (2015-2020) relatif au financement des projets d'investissement communaux. La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de trois (3) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.</p>	

Délibération n° 2015-10	Unanimité Dont 2 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-11 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, PRONONCE la mise à la réforme des matériels roulants et divers, et AUTORISE leur vente ou leur mise au rebut.</p> <p>Ces matériels sont répertoriés avec leur mise à prix minimum.</p> <p>Le commissaire-priseur désigné pour procéder à la vente sera rémunéré en percevant une commission sur les ventes conclues et calculée sur la base d'un pourcentage fixé par la réglementation territoriale.</p> <p>Les acquéreurs seront tenus d'évacuer leurs matériels dans un délai de quinze (15) jours à partir de la vente aux enchères.</p> <p>Tous matériels n'ayant pas trouvé acquéreur à la vente aux enchères publiques seront proposés à la vente directe par appel au plus offrant.</p> <p>Les offres devront être remises à la Direction Générale des Services, sous double pli cacheté.</p> <p>Une commission d'ouverture des plis sera mise en place à cet effet au sein des services municipaux.</p> <p>Dans le cas où les matériels n'auraient trouvé aucun acquéreur lors de la vente directe par appel au plus offrant, ils seront mis au rebut.</p> <p>Le Maire pourra décider de retirer un ou plusieurs véhicules de la réforme, compte tenu des nécessités de service.</p>	

Délibération n° 2015-11	Unanimité Dont 2 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-12 présenté par Mr Alain MAI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique relatif à l'opération : « Mise en place de caisses automatiques et d'un système de gestion des parkings municipaux » L'opération estimée à 25.000.000 FCFP est financée sur fonds propres.</p>	

Délibération n° 2015-12	Unanimité Dont 3 procurations.						
<p>Mme Nicole BOUTEAU a quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.</p> <p>Sur le rapport n° 2015-13 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique, ci-joint, relatif à l'opération « Assainissement de l'Avenue de Tipaerui » ; APPROUVE le financement de cette opération dont le coût total est prévu à 410 000 000 FCFP TTC comme suit :</p> <table style="width: 100%;"><tr><td style="width: 60%;">- Subvention FIP (20%) :</td><td style="text-align: right;">82 000 000 FCFP</td></tr><tr><td>- Subvention Pays (60%) :</td><td style="text-align: right;">246 000 000 FCFP</td></tr><tr><td>- Part communale (20%) :</td><td style="text-align: right;">82 000 000 FCFP</td></tr></table> <p>AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente à cette opération, à lancer les appels d'offres, et à signer les marchés d'études et de travaux.</p>		- Subvention FIP (20%) :	82 000 000 FCFP	- Subvention Pays (60%) :	246 000 000 FCFP	- Part communale (20%) :	82 000 000 FCFP
- Subvention FIP (20%) :	82 000 000 FCFP						
- Subvention Pays (60%) :	246 000 000 FCFP						
- Part communale (20%) :	82 000 000 FCFP						

Délibération n° 2015-13	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-14 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique ci-joint relatif à l'opération « acquisition d'un camion à benne basculante de 2M3 » ; APPROUVE le financement de cette opération, estimée à 6.290.000 XPF TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du Pays (DDC) 50% : 3.145.000 XPF TTC- Fonds propres 50% : 3.145.000 XPF TTC <p>AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente ; ANNULE et REPLACE la délibération n°2014-64 du 25 septembre 2014.</p>	

Délibération n° 2015-14	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-15 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique de l'opération « Installation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 30 kWc à l'école Paofai » ; APPROUVE le financement de cette opération, estimée à 10 000 000 XPF TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du FIP 2015 – Energie renouvelable (80 %) : 8 000 000 FCFP TTC- Fonds propres (20 %) : 2 000 000 FCFP TTC <p>AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente.</p>	

Délibération n° 2015-15	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-15 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique de l'opération « Installation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 25 kWc à l'école Ui Tama » ; APPROUVE le financement de cette opération, estimée à 8 300 000 XPF TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du FIP 2015 – Energie renouvelable (80 %) : 6 640 000 FCFP TTC- Fonds propres (20 %) : 1 660 000 FCFP TTC <p>AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente.</p>	

Délibération n° 2015-16	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-15 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique de l'opération « Installation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 15 kWc à l'école Heitama » ; APPROUVE le financement de cette opération, estimée à 5 050 000 XPF TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du FIP 2015 – Energie renouvelable (80 %) : 4 040 000 FCFP TTC- Fonds propres (20 %) : 1 010 000 FCFP TTC <p>AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente.</p>	

Délibération n° 2015-17	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-16 présenté par Mr Roméo LE GAYIC,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique de l'opération « Ecole HITI VAI NUI / VAITAMA - Extension et mise aux normes des cantines - Création de salles d'activités, GAPP et psycho – Rénovation de la charpente du préau et des blocs sanitaires »; APPROUVE le financement de cette opération, sous réserve des décisions du Comité des Finances Locales estimée dont le coût est estimé à 161 987 856 FCFP TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- FIP 95% : 153 888 463 FCFP- Fonds propres 5% : 8 099 393 FCFP <p>AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente, à lancer les appels d'offres et à signer les marchés à intervenir et ABROGE la délibération 2012-56 du 07 juin 2012.</p>	
Délibération n° 2015-18	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-17 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le maire à signer l'avenant n°1 au marché n°6/2014 passé avec l'EURL VAIRAO CONSTRUCTIONS relatif aux lots 1, 2, 4 et 6 de l'opération « Construction de la maison de quartier de Pinai ».</p>	
Délibération n° 2015-19	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-18 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le maire à signer l'avenant n°1 ci-joint au marché n°18/2014 passé avec l'EURL VAIRAO CONSTRUCTIONS relatif à la « Rénovation du hangar B au parc à matériel de Tipaerui ».</p>	
Délibération n° 2015-20 Mr Paul MAIOTUI n'a pas participé au vote de cette délibération.	Majorité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-19 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif des eaux usées - exercice 2013.</p>	
Délibération n° 2015-21 Mr Paul MAIOTUI n'a pas participé au vote de cette délibération.	Majorité Dont 3 procurations.

Sur le rapport n° 2015-20 présenté par **Mr Adrien LOMBARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le rapport annuel soumis par les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la SEML TE ORA NO ANANAHI pour l'année 2013.

Délibération n° 2015-22

Mr Roméo LE GAYIC a quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.

Unanimité
Dont 3
procurations.

Sur le rapport n° 2015-21 présenté par **Mr Charles FONG LOI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets pour l'année 2013. Un exemplaire du rapport sera adressé à Monsieur le Haut Commissaire de la République en Polynésie Française, et il sera mis à la disposition du public dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

Délibération n° 2015-23

Sur le rapport n° 2015-22 présenté par **Mr Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le dossier technique, relatif à l'opération « Mons sport, mon quartier » ; **APPROUVE** le financement de cette opération dont le coût est estimé à 360 000 FCFP TTC comme suit :

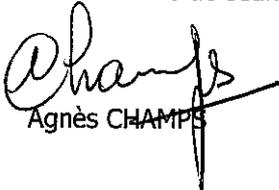
- Subvention du syndicat mixte au titre du CUCS (60 %) : 216 000 F CFP
- Part communale (40 %) : 144 000 F CFP

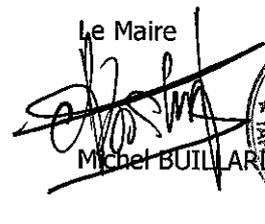
AUTORISE le maire à signer les conventions de financement relatives à la participation du CUCS à cette opération.

Majorité
Dont 3
procurations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

La Secrétaire de séance


Agnès CHAMPS

Le Maire

Michel BUIILLARD
